



**CONSEIL COMMUNAL
GLAND**

CONVOCATION

RECTIFICATIF

Ajout d'un point concernant le préavis N° 74 (complément aux conclusions)
et nouvelle numérotation

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué(e) pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 25 mars 2010 à 20h00 précises,
Salle communale, Grand-Rue 38

L'ordre du jour de cette séance est le suivant:

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil du 4 février 2010.
3. Communications du bureau.
4. Assermentation de 4 Conseillers-ères.
5. Communications de la Municipalité.

Préavis avec décision

6. Préavis municipal N° 77 relatif à la modification de l'art. 27 du règlement de police.

Première lecture

7. Préavis municipal N° 74/1 relatif au plan partiel d'affectation «Communet-Borgeaud» et son règlement. (ce préavis vous parviendra prochainement).
8. Préavis municipal N° 78 relatif à la réfection de la salle omnisports du complexe de Grand Champ.
9. Préavis municipal N° 79 relatif à un crédit d'étude pour la mise en place d'une zone 30km/h dans le secteur Sud de la ville.

Autres objets

10. Réponse de la Municipalité au postulat de M. Philippe Martinet intitulé « Mobilité douce ».
11. Réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean-Marc Waeger intitulé « Pour un parking vélos sécurisé à la gare de Gland ».
12. Réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean-Michel Favez intitulé « Possibilité de transférer la localisation du poste de police dans le périmètre de la gare ».
13. Postulat de M. Philippe Martinet intitulé « Place de la Gare et riverains: quelles solutions? ».
14. Postulat de Mme Christine Girod intitulé « Possibilité d'étudier la réalisation d'une zone couverte (abri) au Collège des Perrerets ».
15. Nomination d'un/e délégué/e au Conseil d'Etablissement de l'Etablissement primaire et de l'Etablissement secondaire de Gland.

16. Nomination d'un/e délégué/e au Conseil intercommunal pour l'épuration des eaux usées de la Côte (A.P.E.C.)

17 Nomination d'un membre à la Commission du plan de zones.

Divers

18. Divers + Propositions individuelles.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Préavis municipal N° 77 relatif à la modification de l'art. 27 du règlement de police.

Premier membre: Jean-Marc Jaquier, rad. *Membres:* Arthur Lieber, GdG, - David Mayer, GdG,- Régina Bovet, soc. – Peter Meyer, lib.

Préavis municipal N° 78 relatif à la réfection de la salle omnisports du complexe de Grand Champ. *

Séance agendée le 31 mars à 19h00, Montoly 2, pour la Commission technique de 5 membres composée de 1 lib (premier membre) 2 GdG, 1 soc., 1 rad.

+ Commission des Finances.

Préavis municipal N° 79 relatif à un crédit d'étude pour la mise en place d'une zone 30km/h dans le secteur Sud de la gare. *

Séance agendée le 31 mars à 20h00, Montoly 3, pour la Commission technique de 7 membres composée de 3 GdG (dont le premier membre) 2 soc., 1 rad., 1 lib.

+ Commission des Finances.

Etude de la réponse de la Municipalité au postulat de M. Philippe Martinet intitulé «Mobilité douce». *

Commission technique de 7 membres composée de 2 soc. (dont le premier membre), 3 GdG, 1 rad., 1 lib.

Etude de la réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean-Marc Waeger intitulé «Pour un parking vélos sécurisé à la gare de Gland». *

Commission technique de 5 membres composée de 1 rad. (premier membre), 2 GdG, 1 soc., 1 lib.

Etude de la réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean-Michel Favez intitulé «Possible transfert du poste de police. *

Commission technique de 7 membres composée de 3 GdG (dont le premier membre), 2 soc. 1 rad., 1 lib.

* *Les membres des commissions chargés de rapporter sur les préavis N°s 78 et 79, sur les études des réponses aux postulats de M. Philippe Martinet «Mobilité douce», de M. Jean-Marc Waeger «Pour un parking vélos sécurisé à la gare de Gland», de M. Jean-Michel Favez «Possible transfert du poste de police» sont désignés par les partis. Les noms seront remis par écrit, au bureau du Conseil, au début de la séance du 25 mars 2010.*

Nous rappelons aux commissions que les rapports doivent parvenir dix jours avant la séance au président du Conseil, à la Municipalité et aux présidents de groupe.

Pour le bureau du Conseil communal

La présidente:



Sara Petraglio



La secrétaire:



Mireille Tacheron